

5

Synthèse de la note environnementale

5 Synthèse de la note environnementale

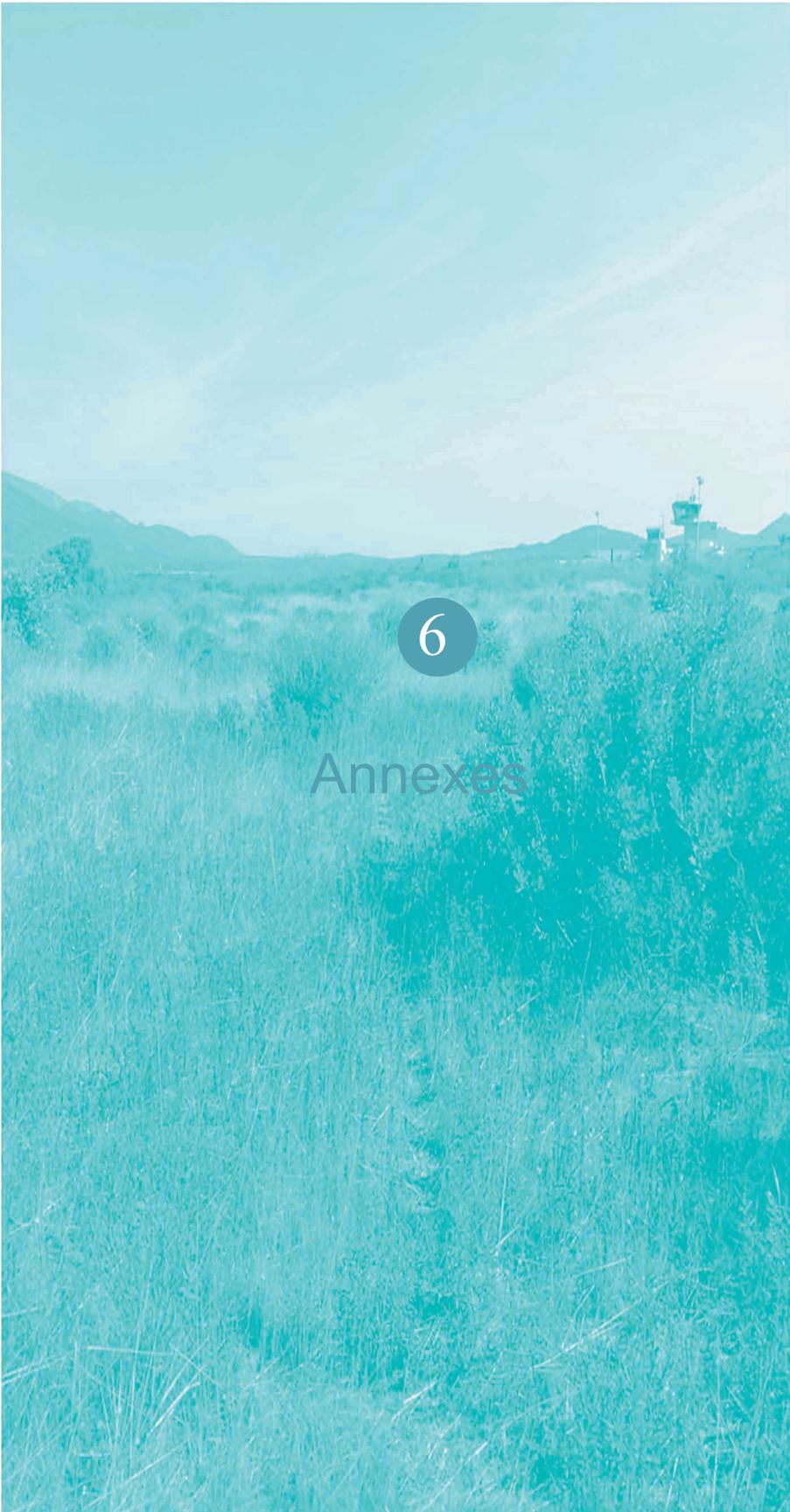
La présente note environnementale a permis d'identifier :

- les enjeux environnementaux au droit du projet immobilier « *Chemin de Valescure* » ;
- et d'intégrer des mesures d'évitement et de réduction, afin de limiter les impacts du projet sur l'environnement.

Ainsi, plusieurs mesures seront intégrées au projet :

- La réalisation d'études complémentaires : étude hydraulique, étude hydrogéologique, étude qualité des sols, afin d'adapter le projet à son contexte ;
- Une attention particulière sera portée à garantir la réalisation d'un chantier propre ;
- Des systèmes de rétention seront installés pour prendre en charge les écoulements pluviaux ;
- Le projet a évité les zones présentant les enjeux potentiellement les plus marquants. Le principe de précaution a donc guidé le porteur de projet dans le cadre de son implantation vis-à-vis des aspects écologiques.
- La planification des interventions est adaptée aux périodes de sensibilités d'espèces potentiellement présentes et des usages ;
- Des modalités particulières d'intervention ont été définies pour éviter :
 - la dispersion des espèces invasives ponctuellement présentes aujourd'hui,
 - pour limiter les effets sur les chiroptères, l'avifaune, les reptiles, les amphibiens.
- Une intégration architecturale, le maintien et le renforcement de haies permettront de réduire l'incidence visuelle du projet ;
- Tout au long du chantier, seront mises à disposition des moyens de prévention contre les pollutions chroniques et accidentelles, ainsi que de circonscription des éventuelles pollutions accidentelles ;
- Le chantier sera sécurisé vis-à-vis des usagers et locaux.

Ainsi, la mise en œuvre de l'ensemble des mesures prévues permet de favoriser l'intégration environnementale du projet en limitant ses incidences.



6

Annexes

Annexe A : Rapport d'étude de sol – SOLS ESSAIS – Février 2019

Fournie en pièce jointe

Annexe B : Étude historique et documentaire – KALIES – Février 2019

Fournie en pièce jointe

Annexe C – Rapport de présentation du projet par l'Architecte - Avril 2019

Fournie en pièce jointe



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr